LE POINT EN RECHERCHE

Juillet 2003

Série socio-économique 03-006

ITINÉRANCE DES FAMILLES : CAUSES ET SOLUTIONS

Introduction

Le rapport « Itinérance des familles : causes et solutions » a été préparé par l'organisme Social Planning and Research Council of B.C. Il décrit les récentes tendances touchant l'itinérance chez les familles, les causes de ce phénomène et les conditions qui entraînent les familles dans cette situation dans les grandes villes canadiennes. Le rapport révèle que le phénomène des sans-abri prend de l'ampleur dans toute la société canadienne et qu'il touche de plus en plus de ménages avec enfants.

Les principales causes de l'itinérance des familles semblent être le manque de logements abordables de bonne qualité, l'accroissement de la pauvreté attribuable au niveau insuffisant de l'aide au revenu et du salaire minimum, le financement inadéquat des programmes de soutien, la discrimination et la violence familiale. L'étude traite également de l'effet de l'itinérance sur les enfants et elle propose des solutions pour venir en aide aux familles sans abri.

Objectifs

L'étude a pour but d'approfondir la recherche sur les causes de l'itinérance des familles et de proposer des solutions au problème. Ses objectifs détaillés sont les suivants :

a) examiner attentivement et décrire les variables, c'est-à-dire les facteurs systémiques/structurels et les circonstances familiales particulières, qui font en sorte qu'une famille devienne et demeure sans abri;

b) déterminer et décrire les programmes, services et autres interventions qui visent à joindre les familles sans abri au moyen de la prévention, de services d'intervention en situation de crise pour les familles ayant besoin d'être hébergées immédiatement et d'un soutien à la transition ou à la réintégration. Ces interventions visent aussi à aider les parents et les enfants sans abri à acquérir les compétences essentielles pour leur assurer la stabilité socio-économique à long terme pour leur permettre de conserver un logement.

Programme de recherche

Méthode

Les renseignements exposés dans le présent rapport proviennent de trois différentes sources : un dépouillement documentaire, des entrevues téléphoniques structurées menées auprès de 74 informateurs clés des organismes d'aide offrant des services aux familles sans abri ou risquant de le devenir, ainsi que des entrevues en personne auprès de 59 familles actuellement ou précédemment itinérantes. Comme les données tirées des trois sources étaient très uniformes, il a été possible de tracer un portrait précis des familles sans abri et de proposer des solutions adaptées.

Les entrevues ont été réalisées dans dix grands centres urbains, soit Victoria, Vancouver, Calgary, Winnipeg, la région de Peel, Toronto, Montréal, Québec, Saint John et Halifax. Les familles participantes ont été désignées ou recrutées par plusieurs organismes d'aide dans les villes où l'étude a eu lieu.

Le dépouillement documentaire a porté sur les études pertinentes publiées depuis 1990 au Canada, aux États-Unis et en Europe, en français et en anglais, et dont la liste figure à l'annexe A du rapport. Il a comporté des recherches effectuées dans de grandes bases de données et des sites Web. L'annexe E décrit chacune des dix villes faisant partie de l'étude.

63222

SCHL CMHC

AU COEUR DE L'HABITATION

Canada

Définition de la famille sans abri

Pour les fins de la présente étude, les chercheurs ont initialement défini la « famille sans abri » comme étant une famille composée d'au moins un parent ou tuteur légal et d'au moins un enfant âgé de moins de 18 ans. Les membres de la famille sans abri se trouvaient dans l'une des situations suivantes :

- ils vivaient et couchaient dehors ou dans la rue;
- ils couchaient dans une maison d'hébergement d'urgence, un refuge ou une maison d'hébergement ou de transition pour femmes victimes de violence familiale
- ils vivaient dans un logement temporaire ou une maison d'hébergement transitoire (de deuxième étape);
- ils vivaient avec un autre ménage et logeaient temporairement chez d'autres personnes;
- ils louaient une chambre d'hôtel ou de motel au mois.

L'étude a également tenu compte d'entrevues réalisées auprès de parents sans abri vivant séparés de leurs enfants, afin que leur expérience serve à illustrer ce qui peut arriver aux familles risquant de joindre les rangs des sans-abri.

Constatations

Les informations tirées de la recherche documentaire et des deux séries d'entrevues se recoupaient beaucoup. Aucune différence importante n'a pu être constatée dans les causes de l'itinérance chez les familles, les répercussions de ce phénomène sur les enfants et ce qu'il faudrait faire pour s'occuper de ce problème.

Les conclusions étaient également pratiquement les mêmes dans les dix villes faisant partie de l'étude. Dans toutes les villes, les principales tendances mentionnées sont la détérioration des conditions de logement, l'accroissement de la pauvreté, la diminution du nombre d'emplois destinés à la main-d'œuvre non qualifiée et un climat politique peu à l'écoute du sort des sans-abri.

Étendue du problème de l'itinérance chez les familles au Canada

Si l'on en croit les informateurs clés des organismes d'aide et les documents dépouillés, l'itinérance des familles est un problème de plus en plus préoccupant dans de nombreux centres urbains. Dans neuf des dix villes faisant partie de l'étude, plus des deux tiers des informateurs clés ont signalé un accroissement, au cours des cinq dernières années, du nombre de familles sans abri ou à risque de le devenir qui ont fait appel à leurs services, notamment pour obtenir un hébergement d'urgence. Seulement quatre informateurs clés ont déclaré avoir observé une diminution du nombre de personnes utilisant leurs services.

La seule ville où il y a eu recul du nombre d'utilisateurs des services d'aide aux sans-abri est Toronto. Le nombre de familles biparentales ou monoparentales ayant séjourné dans un refuge d'urgence y a augmenté de 1998 à 1999, puis il a chuté après le 11 septembre 2001, en raison des modifications apportées aux politiques d'immigration et à la politique relative aux réfugiés.

Diversité des familles sans abri

Les familles sans abri forment un groupe diversifié. La majorité (80 %) des familles sans abri faisant partie de l'étude avaient à leur tête une mère seule âgée de 26 à 29 ans. Dix familles étaient biparentales, tandis que deux avaient à leur tête un père seul.

La plupart des familles comptaient un ou deux enfants vivant avec leur parent au moment de l'entrevue. Dans près des deux cinquièmes des familles, il y avait des enfants qui ne vivaient pas avec leur parent. Près des trois quarts des familles ne faisaient pas partie d'une minorité visible; cependant, parmi les familles appartenant à une minorité visible, la majorité étaient des Autochtones.

Environ un cinquième des parents étaient âgés de 16 à 25 ans. À Vancouver, Winnipeg, Victoria, Calgary et Toronto, les informateurs clés ont signalé que de plus en plus de jeunes mères–certaines de 16 ans seulement–avaient recours à leurs services. À l'inverse, dans la région de Peel ainsi qu'à Winnipeg, Vancouver et Victoria, ils ont observé un accroissement de la demande de services de la part de parents plus âgés et de grands-parents ayant soin de leurs petits-enfants.

Les familles interrogées ont des antécédents variés. Certains parents ont déménagé souvent pendant leur enfance, tandis que d'autres sont toujours restés dans le même logement. Certains ont séjourné dans des foyers d'accueil pendant leur enfance, mais ce n'est pas le cas de la majorité. Certains parents étaient à l'aise financièrement avant de devenir des sans-abri, alors que d'autres avaient de la difficulté à boucler leur budget. Certains parents n'ont jamais fréquenté l'école secondaire, tandis que d'autres détiennent un diplôme d'études postsecondaires. Certains parents travaillaient à plein temps avant de devenir des sans-abri, alors que d'autres dépendaient principalement de l'aide sociale. Certains parents prenaient soin de jeunes enfants à plein temps, tandis que d'autres fréquentaient l'école ou travaillaient à temps partiel.

Certaines familles ont reçu un soutien de la part d'amis ou de membres de leur famille : hébergement, garde des enfants, aide pour trouver un logement, aide pour déménager et aide financière. D'autres parents sans abri ont déclaré se sentir totalement seuls et isolés, avec aucun réseau social ni aucun ami. Certains sont aux prises avec un problème de toxicomanie ou l'ont déjà été à un certain moment dans leur passé, tandis que d'autres n'ont jamais consommé de drogue ni d'alcool. Plusieurs parents ont indiqué qu'ils souhaitent poursuivre leurs études (pour compléter leurs études secondaires ou suivre des cours de niveau postsecondaire), tandis que d'autres cherchent un emploi.

2007-00482

Tendances agissant sur l'itinérance des familles

Diminution de l'offre de logements abordables
Dans les dix villes, les informateurs clés ont fait observer que l'offre réduite de logements sûrs, de bonne qualité et abordables contribuait énormément à accroître le phénomène de l'itinérance chez les familles. À Vancouver, Victoria et Calgary, les faibles taux d'inoccupation et les loyers de plus en plus élevés ont comprimé l'offre de logements abordables. À Calgary, l'essor de l'économie exerce une pression de plus en plus grande sur le prix des logements, ce qui entraîne une pénurie de logements abordables disponibles. Dans les cas de Winnipeg, de Halifax et de Saint John, l'état du parc de logements est le principal problème pour les familles, car les bâtiments résidentiels vétustes continuent de se détériorer. À Toronto et dans la région de Peel, la hausse des loyers qui a suivi l'élimination du contrôle des loyers pour les logements vacants est particulièrement préoccupante, tandis qu'à Montréal, la chute des taux d'inoccupation fait que les familles éprouvent de plus en plus de difficulté à se loger.

Accès limité aux logements sociaux
Les familles sans abri trouvent qu'il est devenu plus difficile d'avoir accès à un logement social. Dans de nombreuses collectivités, les listes d'attente grossissent pour les logements subventionnés et les coopératives d'habitation et, dans bon nombre de provinces, aucun logement social n'a été construit depuis le milieu des années 1990.

Accroissement de la pauvreté
La progression de la pauvreté a aussi été citée parmi les grandes tendances qui concourent à augmenter le nombre de familles itinérantes dans les dix villes. Les informateurs clés des organismes d'aide signalent que le fossé se creuse entre les revenus et le coût des logements. Ils estiment que la pauvreté est particulièrement prononcée et est exacerbée par le chômage et le sous-emploi, la faiblesse du salaire minimum et les taux d'aide au revenu qui n'ont pas augmenté ou qui ont diminué ces dernières années, alors que le coût des logements est en hausse.

À Vancouver et à Victoria, les modifications apportées au programme d'aide au revenu de la Colombie-Britannique à compter du 1er avril 2002 auront une incidence sur le nombre de familles qui sont sans abri ou qui risquent d'être jetées à la rue. En Ontario, les informateurs clés des organismes d'aide croient que les compressions qu'ont subies les taux d'aide sociale en 1995 contribuent toujours considérablement au nombre de familles itinérantes.

Mutation du marché du travail
Il semble que la mutation du marché du travail a empiré l'itinérance des familles. On trouve moins d'emplois pour les travailleurs non qualifiés, ce qui se traduit par des problèmes croissants de chômage et de sous-emploi pour ce bassin de main-d'œuvre.

Indifférence des politiciens
Les informateurs clés des organismes d'aide déclarent qu'ils ont de plus en plus le sentiment que les pauvres sont blâmés d'être pauvres. Ils pensent également que les politiciens ne se soucient pas des familles sans abri ou risquant de se retrouver à la rue, parce que « rien n'a été fait » pour relever le niveau inadéquat de l'aide au revenu ou pour fournir des logements locatifs abordables.

Besoin de plus de services
Une autre tendance signalée est la complexité de plus en plus grande des services ou de l'assistance dont ont besoin les familles sans abri. Parmi ces services, on trouve le counseling, des cours d'apprentissage de l'autonomie fonctionnelle et des compétences parentales, ainsi que l'aiguillage vers des organismes multiculturels, des services spécifiques à une culture et des programmes destinés aux demandeurs du statut de réfugié et aux immigrants récents.

Détérioration de l'état de santé
Les familles sans abri étaient plus souvent aux prises avec la maladie, notamment des problèmes de santé mentale, des troubles de santé chroniques, la toxicomanie, la malnutrition et des désordres connexes. Certaines des autres affections mentionnées par les informateurs clés sont le diabète, des retards de développement, l'hépatite, l'asthme chez les enfants, le syndrome d'alcoolisme fœtal et la consommation de drogues intraveineuses.

Causes de l'itinérance des familles

L'étude a déterminé que les principales causes de l'itinérance des familles sont le manque de logements abordables, la pauvreté, la violence familiale et le financement inadéquat des programmes sociaux. Les autres causes avancées sont la discrimination, les problèmes de santé mentale, la toxicomanie, les problèmes de santé physique, l'émigration, l'immigration, l'éclatement des structures de soutien familial, le chômage, le manque de formation et de compétences pour trouver un emploi, ainsi que les expériences préjudiciables vécues dans l'enfance, y compris le fait pour le parent d'avoir été un enfant sans abri.

La série d'événements qui pourraient précipiter un épisode d'itinérance chez une famille peut varier d'une famille à une autre. Dans cette étude, les facteurs en cause sont les suivants : crise liée au logement occupé, violence familiale, éclatement de la famille, problèmes de santé mentale ou physique, toxicomanie, perte d'un emploi, escroquerie, expulsion du logement, discrimination et problèmes avec d'autres personnes logeant au même endroit.

Manque de logements abordables et revenu faible
Presque toutes les familles affirment que le manque de logements abordables et l'insuffisance du revenu ont un grand rôle à jouer dans le phénomène de l'itinérance. Dans certaines familles, le faible revenu représentait un problème permanent qui a finalement eu raison des efforts de la famille pour garder son logement. D'autres familles n'ont pas été en mesure de se remettre d'une crise financière particulière. La faiblesse des revenus a aussi compliqué la tâche des familles participant à cette étude qui voulaient trouver un logement abordable, sauf

lorsque celui-ci était subventionné.
L'étude établit un lien étroit entre le logement et la pauvreté. Certains informateurs clés et certaines familles estiment que la pénurie de logements abordables est la principale cause de l'itinérance, tandis que pour d'autres, le problème a trait au revenu, qui est insuffisant pour permettre aux familles de se loger. Les deux groupes parlent en fait de la même réalité : le coût du logement est trop élevé par rapport au revenu familial. Par conséquent, tout changement à l'équilibre précaire entre le coût du logement et le revenu des familles pourrait avoir un effet désastreux sur les familles qui risquent de se retrouver à la rue.

Violence familiale
Plus de 40 % des familles interrogées affirment que la violence familiale compte parmi les facteurs qui les ont poussées à quitter leur foyer. Cette violence s'accompagne souvent d'autres événements qui entraînent l'itinérance, dont la séparation du couple et l'expulsion du logement. Certaines mères monoparentales jouissaient d'une situation économique confortable avant de quitter leur logement pour fuir un conjoint violent.

Toxicomanie
Les répondants ont exprimé un grande variété de points de vue sur le rôle joué par la toxicomanie dans l'itinérance des familles. Certains informateurs clés estiment que la toxicomanie est une cause de l'itinérance, tandis que seulement sept familles ont déclaré que la toxicomanie a joué un rôle dans le fait qu'ils sont devenus des sans-abri. Plusieurs autres familles avaient été aux prises avec des problèmes de toxicomanie dans le passé. Certaines mères ont déclaré avoir cherché à se faire traiter lorsqu'elles sont devenues enceintes.

D'autre informateurs clés étaient d'avis que si une famille disposait d'un logement sûr, stable et abordable, elle parvenait à gérer sa toxicomanie. La toxicomanie était également perçue comme un moyen d'affronter la condition de sans-abri et les problèmes connexes, tels que la violence et la discrimination.

Éléments déclencheurs
Souvent, un événement survenu à la suite d'une accumulation d'événements négatifs avait précipité un épisode d'itinérance. Parmi ces éléments déclencheurs, l'étude a déterminé l'expulsion d'un logement, l'incapacité de payer le loyer, un acte de violence, l'éclatement de la famille, la perte d'un emploi, le chômage, un logement non sécuritaire ou ne répondant pas aux normes qui avait forcé la famille à déménager, des problèmes avec une personne partageant le même logement, l'effondrement du réseau social informel et des structures de soutien, et une dépense majeure imprévue.

Effet de l'itinérance sur les enfants

La perte du foyer pourrait être traumatisante et avoir de graves conséquences pour un enfant. L'itinérance chez les familles bouleverse généralement le comportement des enfants au sein de leur famille, leur développement personnel et social de même que leur santé. Cependant, une mère a indiqué que, dans l'ensemble, le fait de sortir d'une situation d'abus avait été une expérience positive pour ses enfants.
L'itinérance oblige souvent les familles à quitter leur quartier; les enfants doivent alors changer d'école. À long terme, il peut s'ensuivre des problèmes d'apprentissage ou de décrochage scolaire et un cercle vicieux de pauvreté. Environ le tiers de tous les parents interrogés lors de cette étude ont dit que leurs enfants avaient dû changer d'école après avoir perdu leur logement, de deux à trois fois dans certains cas. La plupart des parents ayant des enfants d'âge scolaire ont indiqué que les notes de leurs enfants avaient baissé après la perte de leur logement. Par ailleurs, quelques enfants ont continué d'avoir de bons résultats à l'école.

Mais le plus préoccupant pour les enfants qui se retrouvent en situation d'itinérance avec leur famille, ce sont les éventuelles conséquences à long terme. Certains informateurs clés des organismes d'aide se sont dits inquiets que le cycle se répète chez les enfants. Ils affirment que les enfants des familles sans abri risquent de devenir itinérants à leur tour une fois arrivés à l'âge adulte, car ils n'auront peut-être pas eu l'occasion d'apprendre ce qu'il faut faire pour devenir indépendant dans la vie. Par ailleurs, des études publiées aux États-Unis révèlent aussi que bien des jeunes parents sans abri avaient aussi été jetés à la rue lorsqu'ils étaient enfants, et que pour eux, se rendre à un centre d'hébergement était comme « revenir à la maison ».

Solutions à l'itinérance des familles	
Causes	**Solutions**
Manque de logements abordables	Logements abordables/subventionnés (une gamme complète d'options de logement)
	Préserver les logements locatifs abordables existants
	Aider les familles à trouver un logement
	Mettre en place des stratégies pour éviter les expulsions (comme la médiation, l'information, le paiement direct des loyers et des services publics, les banques d'aide au loyer)
Pauvreté et revenu insuffisant	Accroître les taux d'aide au revenu
	Augmenter le salaire minimum
	Améliorer l'accès aux dépôts contre les dommages éventuels
	Offrir des programmes d'initiation au travail, de préparation à l'emploi, de formation professionnelle et de recyclage, et soutenir les familles dont les membres souhaitent poursuivre leurs études
Violence familiale	Briser le cycle de la violence
	Améliorer la protection policière et l'accès aux services juridiques
Manque de services de soutien	Améliorer l'accès aux services (p. ex, guichet unique, registres de logements disponibles, information et assistance judiciaire; services ciblés pour les immigrants, les nouveaux arrivants, les minorités ethniques, les allophones et d'autres groupes éprouvant de la difficulté à lire et à écrire)
	Financer davantage les services et les programmes qui viennent en aide aux parents et aux familles (thérapie individuelle et counseling, consultation familiale, consultation matrimoniale, programmes de dynamique de la vie, services de garde subventionnés, action communautaire, soutien à la jeunesse, formation au rôle de parent)
	Fournir davantage de services et de programmes pour répondre aux besoins des familles aux prises avec des problèmes de dépendances aux drogues ou à l'alcool
	Améliorer l'accès aux services psychologiques et psychiatriques afin d'aider les familles à composer avec divers problèmes, notamment la dépression
	Améliorer l'accès aux services de santé et s'attaquer aux problèmes de santé chroniques, notamment les problèmes associés au syndrome d'alcoolisme fœtal
Discrimination	Élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour contrer et prévenir le racisme et la discrimination

Solutions à l'itinérance des familles

Pour régler le problème de l'itinérance des familles, il faut commencer par s'attaquer aux causes énumérées dans le présent rapport, c'est-à-dire le manque de logements abordables, les revenus insuffisants et la violence familiale. Tant que ces problèmes sous-jacents à l'itinérance ne seront pas traités, les familles continueront d'être exposées au risque de perdre leur logement et de vivre des épisodes d'itinérance répétés.

Un autre moyen de faire face à l'itinérance des familles consiste à fournir des services de prévention. Tout un éventail de services sont nécessaires pour répondre aux besoins variés des ménages, mais le niveau de soutien variera d'une famille à l'autre. Certains familles n'ont besoin que d'un logement, tandis que d'autres nécessitent également du soutien.

Le tableau ci-dessus illustre certaines solutions à l'itinérance des familles.

Conclusions

Ce rapport montre que l'itinérance se répand dans toute la société canadienne. Elle n'est plus le propre de femmes ou d'hommes seuls et indigents : un nombre croissant de familles se retrouvent aussi sans domicile fixe. Même les familles jouissant d'une situation économique confortable n'y échappent pas toujours, surtout dans un contexte de violence familiale. La plupart du temps, peu importe les événements qui précipitent un épisode d'itinérance, la seule raison pour laquelle les familles interrogées lors de cette étude étaient itinérantes est qu'elles étaient incapables de trouver et de conserver un logement convenable et abordable. Ce rapport fait état d'une préoccupation des plus pressantes : les répercussions à court et à long terme de l'itinérance sur les enfants et les générations futures.

Grâce à une évaluation approfondie des causes de l'itinérance des familles et à l'orientation claire des solutions proposées à ce problème, ce rapport constitue un excellent outil de référence pour quiconque souhaite mieux comprendre ce problème social dommageable et agir pour y remédier.

Chef de projet : Jim Zamprelli
Rapport de recherche : Itinérance des familles : causes et solutions
Date du projet de recherche : 2003
Conseillers en recherche : Social Planning and Research Council of B.C., Deborah Kraus et Paul Dowling

Pour obtenir le rapport intégral de cette étude, communiquer avec le Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH), à l'adresse ci-dessous.

Recherche sur le logement à la SCHL

Aux termes de la partie IX de la *Loi nationale sur l'habitation*, le gouvernement du Canada verse des fonds à la SCHL afin de lui permettre de faire de la recherche sur les aspects socio-économiques et techniques du logement et des domaines connexes, et d'en publier et d'en diffuser les résultats.

Le présent feuillet documentaire fait partie d'une série visant à vous informer sur la nature et la portée du programme de recherche de la SCHL.

Pour consulter d'autres feuillets *Le Point en recherche* et pour prendre connaissance d'un large éventail de produits d'information, visitez notre site Web à

www.schl.ca

ou communiquez avec la

Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7

Téléphone : 1 800 668-2642
Télécopieur : 1 800 245-9274

NOTRE ADRESSE SUR LE WEB : www.schl.ca

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La SCHL se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.

61170